

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

### TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 à 12 pages.....200 F</li> <li>● 16 à 28 pages.....600 F</li> <li>● 32 à 44 pages.....1000 F</li> <li>● 48 à 60 pages.....1500 F</li> <li>● Plus de 60 pages ...2000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● TOGO ..... 20 000F</li> <li>● AFRIQUE ..... 28 000 F</li> <li>● HORS AFRIQUE ..... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F</li> <li>● Avis de perte de titre foncier ( 1er et 2<sup>e</sup> insertions) ..... 20 000 F</li> <li>● Avis d'immatriculations ..... 10 000 F</li> <li>● Certification de JO ..... 500 F</li> </ul>

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.*

#### GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230200008-GL déposée le 20/02/2023, M. AYENAMAWUNA Profession : Pour particulier, demeurant à et domicilié à AGOE ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Attiéme, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété WUASSI Kodjovi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200009-GL déposée le 20/02/2023, M. DENAGNON TININ profession Enseignant, demeurant à et domicilié à CCAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à ATIEME, connu sous le nom de Atiéme, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la Collectivité WUASSI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200010-GL déposée le 20/02/2023, M. AZIAFOKPO KOKOU profession Ingénieurs civils, demeurant à et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 49ca situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MISSISSO AZANOU Sowadan et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200011-GL déposée le 21/02/2023, M. SEMENYO KOFFIVI profession : Enseignant, demeurant à ADIDOGOME WESSOME et domicilié à ADIDOGOME WESSOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 94ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Sud par le lot n° 2060A, à l'Est et au Sud par une rue non dénommée de 14m et au Nord par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200012-GL déposée le 21/02/2023, M. OGOUBI KOSSI Profession : Salarié, demeurant à et domicilié à FIRIKPUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à Togblékopé, connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOGA Yao et à l'Est par une rue de 14 m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200013-GL déposée le 21/02/2023, M. ZEBADA YAOVI profession : Salarié, demeurant à SAGBADO et domicilié à SAGBADO SUR LA VOIE DE LA CITE DES ANGES NON LOIN DU CARREFOU AVOUDE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 39ca situé à Aflao-Sagbado, connu sous le nom de Akato, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 30 m, au Sud par la collectivité FUXOADA, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par la collectivité FUXOADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200014-GL déposée le 21/02/2023, M. MOUSSA ZOUBEROU profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à et domicilié à ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 71ca situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Avedji, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEKO Dawui et à l'Est par la propriété AGBEKO Dawui.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200015-GL déposée le 21/02/2023, M. ABI TAGBA Profession : Salarié, demeurant à AVEDI et domicilié à NON LOIN DE L'EGLISE CATHOLIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 41ca situé à Amoutivé, connu sous le nom de Bè-Klikamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord par le lot N° 238, au Sud par le lot N° 240, à l'Est par une rue de 20m en projet et à l'Ouest par une rue de 24 m en projet.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200016-GL déposée le 21/02/2023, M. EGAETUANU KOKOVI Profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété ADEKOUDJO Safiatou, au Sud-Est par une rue de 14 m et au Sud-Ouest par la propriété ADEKOUDJO Safiatou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200017-GL déposée le 22/02/2023, Mme LANTAME IKPINDI Profession : pour particulier, demeurant à et domiciliée à VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par Une rue de 14 m, au Sud par La collectivité AYISSOU, à l'Est par Le titre foncier N° 50546 et à l'Ouest par La collectivité AYISSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200018-GL déposée le 22/02/2023, M. TONOU YAWO Profession : Sans profession, demeurant à ATTIEGOU et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à Bè-Est, connu sous le nom de Bè Kpota Adidomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot 250 A, au Sud par le lot 252, à l'Est par le lot n° 251 et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200019-GL déposée le 22/02/2023, M. DJIKPOR KOSSIVI OSWALD ORPHE profession : Pour particulier, demeurant à et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 38ca situé à Akodesséwa, connu sous le nom de Kponou Zorobar, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue de 12 m, au Sud par la voie ferrée lomé-Aneho, à l'Est par le lot N° 12 et à l'Ouest par le lot N° 11 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200020-GL déposée le 22/02/2023, M. BOUKARI HALOUROU profession : Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à ACOTE DE LA MOSQUEE CENTRALE DE FRIDOKPI NON LOIN DU CHATEU D'EAU TDE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca situé à TOGBLE, connu sous le nom de Fidoukpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOVI Amouzou P et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200021-GL déposée le 22/02/2023, M. KOKOU K FAYROUZE profession : Juristes non classés ailleurs, demeurant à et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 76ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété YELOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200022-GL déposée le 22/02/2023, Mme KOUMASSI AFI profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant à et domiciliée à STATION TOTAL SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Yokoé Kopégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 13A, au Sud par le lot n° 15, à l'Est par une rue de 24m et à l'Ouest par le lot n° 12.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200023-GL déposée le 22/02/2023, M. OURO-MADJA ABOULATIFOU profession : Commerçant, demeurant à et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca situé à Agoe-Nyivé, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété APEKE K. Sowadan et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200024-GL déposée le 22/02/2023, M. MONSI KOFFI DODJI profession : Concepteurs et analystes de systèmes informatiques, demeurant à BE-GBENYEDJI et domicilié à BE-GBENYEDJI 60571, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la Collectivité AVOUSSOU, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200025-GL déposée le 22/02/2023, M. KOUMAKO KOKOU profession : Autres employés de bureau, demeurant à et domicilié à PHARMACIE DE KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 74ca situé à BAGUIDA , connu sous le nom de Afanoukopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par collectivité KPOCHIE, à l'Est et à l'Ouest par propriété KOUMAKO et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200026-GL déposée le 23/02/2023, M. BEDI AYA OVI profession : , demeurant à AGBALEPEDOGAN et domicilié à BEDI AYA OVI EN FACE DE LA PHARMACIE LUMIERE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca situé à Alinka, connu sous le nom de Aplagbi, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord par Une rue de 30 m, au Sud par La propriété AKI, à l'Est par Une rue de 30 m et à l'Ouest par La propriété AKI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200027-GL déposée le 23/02/2023, M. TEKOU FANWONOUDE profession : Salarié, demeurant à BE KPOTAA et domicilié à DERRIERE L'EGLISE CATHOLIQUE DE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Aflao Apedokoe, connu sous le nom de Apedokoe, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADZIKPA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200028-GL déposée le 23/02/2023, Mme AHELEGBE AMI JEANETTE Profession : Sans profession, demeurant à et domiciliée à ADIDOGOME ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 25ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 70, à l'Ouest par la propriété ADOKOU Yekekou DUDE, au Sud par le lot n° 72 et à l'Est par une rue non débommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200029-GL déposée le 23/02/2023, Mme ADEKPUI AMAVI AFEFA Profession : Personnel du culte, demeurant à et domiciliée à ADETIKOPE TSIKPLONOU KONDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à Aflao Amadahomé, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord-Est par le lot 12 B, au Nord-Ouest par le lot N°13, au Sud-Est par une rue de 14 m et au Sud-Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200030-GL déposée le 23/02/2023, M. KLOUTSE ELOM YAO Profession : Techniciens comptables, demeurant à et domicilié à PRES DE T-OIL AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 49ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par la collectivité GBEMOU, au Sud par la collectivité ADJOGAN, à l'Ouest par la collectivité PODJAGBO et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200031-GL déposée le 23/02/2023, M. SAROUNA MALICK NICOLAS Profession Commerçant, demeurant à et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Ouest par une rue de 14m, au Sud par la propriété ZIGLAN Kokou et à l'Est par la propriété KOMI KOUTSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200032-GL déposée le 23/02/2023, M. SAROUNA MALICK NICOLAS Profession : Commerçant, demeurant à et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KODJI GATOR Kodjo et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200033-GL déposée le 23/02/2023, M. MENSAH KPOTI DODJI Profession : , demeurant à AMADAHOME et domicilié à AFLAO - AVENOU EN FACE DE LA PHARMACIE DE LA CITE ET DE LA SOCIETE ADKCONTACT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 56ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Aflao Wougomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALLAH ADZA K. et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200034-GL déposée le 23/02/2023, M. FIAWI ABALO Profession : Commerçant, demeurant à LEGBASSITO-AHONKPE et domicilié à AHONKPE DERRIERE LES SOEURS A COTE DE LA RESERVE DE CECO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 42ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Saklokopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par propriété AGBOTRO Kodjo et à l'Est et au Sud par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200035-GL déposée le 22/02/2023, Mme KPODAR VIVIANE KAYIA EPSE KUTSONYA-ABOTSI profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant à et domiciliée à KPOGAN AGBETIKO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Agbata-Allaglo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200036-GL déposée le 23/02/2023, M. GOKE KODJO profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant à et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 84ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et au Sud par la propriété HAMELO Akossiwa, à l'Ouest par la propriété AMAGLO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200037-GL déposée le 23/02/2023, M. KPONVE ALOFA KANGNI T D profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant à et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 13ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dagué Assevenou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété ZANKLI, au Sud par la propriété NEGLOKPE et à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZANKLI et la propriété NEGLOKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200038-GL déposée le 23/02/2023, M. SAGBO EMMANUEL profession : Enseignant, demeurant à et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 93ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Sud par une rue en projet de 30m, à l'Est par une rue de 16m, au Nord par la propriété ALLYN EKO et à l'Ouest par la propriété ALLYN-TECCO ANOUMOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200039-GL déposée le 23/02/2023, M. profession : Sans profession, demeurant à et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 08ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Messankondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par la propriété DE SOUZA, à l'Est par une rue de 14m, au Sud par une rue de 10m et à l'Ouest par la propriété ATAYI AMAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200040-GL déposée le 23/02/2023, M. profession : Sans profession, demeurant à et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADOUAYOM et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200041-GL déposée le 23/02/2023, M. profession : Sans profession, demeurant à et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 32ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par une rue de 16m, à l'Est par la propriété ALLYN EKO et au Sud par une rue en projet de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200042-GL déposée le 23/02/2023, M. profession : Sans profession, demeurant à et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agblegan, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLYN et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200043-GL déposée le 23/02/2023, M. SAGBO EMMANUEL profession Enseignant, demeurant à et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 56a 15ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété ALLYN Dovi, au Sud par la propriété ALLYN Tèko, à l'Est par la propriété ALLYN Afangnihoun et à l'Ouest par la propriété ALLYN Dosseh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200044-GL déposée le 24/02/2023, M. NICOUE DJANI SELOM profession Inspecteurs pédagogiques, demeurant à et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Kpodzi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPELI, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et au Sud par une rue non dénommée de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200045-GL déposée le 24/02/2023, M. DAGOUDI BIENVENU profession Profession pour particulier, demeurant à et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 74ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wonyomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 6B, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 8 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200046-GL déposée le 24/02/2023, M. AKOJETE-AKUE ADUAYI APELETE JEAN DIEU profession Profession pour particulier, demeurant à et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 53ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sanguera Nyamassi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la Collectivité KOUMASSI et à l'Est et à l'Ouest par la propriété XENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200047-GL déposée le 24/02/2023, M. BABA DADJA MAYBA-TOM profession Retraités, demeurant à et domicilié à CACAVELI VERS LA COURT D'APPEL, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 90ca situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Cacaveli, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot N° 398, au Sud par le lot N° 404, à l'Est par les lots N° 401 et 403 et à l'Ouest par une voie de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200048-GL déposée le 24/02/2023, M. ADEDJUMAN YAHOUZA profession Techniciens en électricité, demeurant à et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 52ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné à l'Est et au Sud par la collectivité TOUBLOU, au Nord par une rue de 12m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200049-GL déposée le 24/02/2023, Mme ADJOLI PIYALO E ESSODINA EPSE ATOUKOUTCHAMARE profession Caissiers et billettistes, demeurant à et domiciliée à AFANVIKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca situé à Adetikopé, connu sous le nom de Devimé Afanvikope, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud par la propriété BADAGBO Kadevi, à l'Est par une rue de 18m et à l'Ouest par la propriété BADAGBO Kadevi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200050-GL déposée le 27/02/2023, M. ABOTSI KOUAMI profession Profession pour particulier, demeurant à et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Kleme-Tokonou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la Collectivité AHIALE et au Nord par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200051-GL déposée le 27/02/2023, Mme AGBENOUWOPE ABLAVI Profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domiciliée à TOKOIN LYCEE, majeur non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca situé à HEDZRANAWOE, connu sous le nom de Hédzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 170 B et 167, à l'Ouest par la collectivité SRONKPO. et à l'Est par une rue de 16 mètres .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200052-GL déposée le 27/02/2023, M. AMOUZOU DATE KOMI Profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domicilié à TOKOIN JYCEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Assevenou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété AGBEDJRONOU, au Sud et au Sud par une rue existante de 14m, à l'Ouest par la propriété KOSSI Amey Folly.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200053-GL déposée le 27/02/2023, M. KODJOVI KOMLAVI MIDODJI Profession : Techniciens comptables, demeurant à et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Anyavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGBEDJI et au Sud par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200054-GL déposée le 27/02/2023, M. SOMENU KOFFI AZOKO Professions intermédiaires de la gestion administrative non classées ailleurs, demeurant à et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sayrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 20m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AZOUGO Ayao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200055-GL déposée le 27/02/2023, M. TIDJANI OSSENI CHERIF Profession Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à MAISON TIDJANI EN FACE DU COLLEGE DE ZONGO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Ahonkpoè Zogbégan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et au Sud par la propriété HONKOU Kokou, à l'Est par une rue de 8 m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200056-GL déposée le 27/02/2023, M. MUSTAPHA LOUKOUMAN ADEOLA Profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domicilié à AGOE ATSANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TOUDJI Ablavi A. et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200057-GL déposée le 27/02/2023, Mme KOUASSI FLORENCE SOLIM Profession : pour particulier, demeurant à et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Dagué, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 12m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété ATAYI Ayikoélé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200058-GL déposée le 27/02/2023, M. AYENA ANANI Profession : Menuisiers, ébénistes et assimilés, demeurant à et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Devikinme, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue existante de 14m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AMOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200059-GL déposée le 27/02/2023, M. DJONDO AKUETE DZEBEZA Profession : Pour particulier, demeurant à et domicilié à AMOUTIVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 96ca situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de Agbalépédo, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné à l'Ouest et au Sud par le lot n° 722, à l'Est par une voie non dénommée de 20m et au Nord par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200060-GL déposée le 28/02/2023, M. KUDZI KOMLAN Profession : Pour particulier, demeurant à et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 18ca situé à Legbassito, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBO Amédéka, à l'Ouest par une rue existante de 10 m et au Sud par une rue existante de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200061-GL déposée le 28/02/2023, M. ATTIOGBE KWAMI Profession : Techniciens en électronique et télécommunications, demeurant à et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 22ca situé à SANGUERA VOGOME, connu sous le nom de Fozui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EWON et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200062-GL déposée le 28/02/2023, M. SIBABI ZATO profession Professions Administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à et domicilié à TOKOIN GBONVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca situé à SOGBOSSITO, connu sous le nom de Fiovi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADANLEZOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200063-GL déposée le 28/02/2023, M. SIBABI ZATO Professions : Administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à et domicilié à TOKOIN GBONVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca situé à LOME TOKOIN, connu sous le nom de Wuiti, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 27 B, 28 et 29 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230200064-GL déposée le 28/02/2023, M. SIBABI ZATO Professions : Administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à et domicilié à TOKOIN GBONVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 20ca situé à LOME TOKOIN, connu sous le nom de Tokoin, préfecture de Golfe, commune de Golfe3 et borné au Nord par une rue de 10 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 163, 150 et 161.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière  
Essoham K.LABARI